

| [L'ACTU A LA UNE \(/2/SECTIONS/LACTU-LA-UNE\)](#) | PUBLIÉ LE 17/12/2016 À 00:00 [f](#) [G+](#) [t](#) [in](#) [✉](#) [📄](#)

Un pôle pour aider les élèves en difficulté



Photo d'illustration.
DR

Un pôle de formation pourrait voir le jour en septembre 2017 à Waremme. Il s'agirait d'un container

regroupant un service d'accrochage de l'antenne de Compas Format, une ASBL luttant contre le décrochage scolaire pour des enfants de 6 à 18 ans, et des services extra-scolaires de la Ville de Waremme.

« *Notre bâtiment, situé rue Ernest Malvoz est relativement vétuste, ce qui entraîne de lourds coûts énergétiques* », dit Samuel Palladino, responsable de l'antenne de Compas Format à Waremme. « *L'idée est de construire de nouveaux locaux dans des containers modulables.* »

Pour ce projet, la Ville de Waremme va prêter main-forte à l'ASBL. « *La commune de Waremme souhaite créer un pôle de formation. Il s'agirait d'une structure qui regrouperait les services d'accrochage scolaire que nous proposons, mais également de la remédiation, une école de devoirs, et une régie de quartier gérées cette fois par la Ville* », continue le responsable.

La Ville de Waremme va mettre ainsi à disposition de Compas Format un de ses terrains situé à l'entrée de la Champanette. « *Nous souhaitons redynamiser l'extra-scolaire à Waremme* », indique Stéphanie Kiproski, échevine de l'enseignement. « *Compas Format sera dans les locaux durant la journée, tandis que nous les occuperons avec de la remédiation pendant les vacances et par une école de devoirs en soirée.* »

Un appel aux professeurs volontaires sera prévu. « *L'idée est d'avoir une ASBL qui ne coûte pas* », continue l'échevine. « *Les recettes qui proviendront des cours permettront de financer les profs.* » Le service d'accrochage scolaire de Compas Format est quant à lui gratuit, car subsidié par les ministres de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse et un partenariat provincial.

Stéphanie Kiproski espère voir les containers installés en septembre 2017. Elle précise qu'il s'agit d'un point qui n'est pas encore passé au Conseil communal.

JÉRÔME GUISSÉ